



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2009**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 février 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 février 2009

**Convention relative au versement de subvention de l'Etat relative à l'équipe éducative de rue**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frédéric GIRAUD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE  
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2009**

DELIBERATION D20090085

**DREMOS**

**Convention relative au versement de subvention de l'Etat relative à l'équipe éducative de rue**

Madame Nathalie SEGUIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La présence en centre-ville d'une population très marginalisée, en souffrance et en rupture avec l'ensemble des acteurs du champ sanitaire, social et économique, amène, depuis quelques années, différents partenaires (Ville de Niort, Conseil Général et Etat) à financer l'action de l'Equipe Educative de rue de la Ville de Niort.

En cohérence avec la loi de cohésion sociale, les objectifs de ce dispositif sont :

- repérer et/ou accueillir les publics marginalisés par leurs comportements, leurs modes de vie et en situation de rupture avec les acteurs traditionnels du champ sanitaire, économique et social,
- favoriser l'accès aux droits de ces personnes dans le domaine de la santé, des ressources, du logement, de la formation, du travail,
- permettre à chaque personne, par la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique et adapté, de construire son projet de vie,
- permettre l'insertion de ces personnes dans notre société par l'utilisation à terme des dispositifs et des acteurs sanitaires et sociaux de droit commun.

Au titre de la participation de l'Etat, pour l'année 2008, l'ACSE (Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances) verse une subvention de fonctionnement de 56 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'attribution de subventions de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances (ACSE).
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Nathalie SEGUIN**